

 <p>COMMUNE DE ROBION</p> <p>Arrondissement d'APT</p>	<p>DE 2024-006</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 30 janvier 2024</p>
---	--

L'an deux mil vingt-quatre et le trente janvier à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 24 janvier 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Syndie FABRE, Franck STARON, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Brigitte MONTET, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Olivia HILAIRE

Pouvoir de : Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL

Absente : Syndie FABRE

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

7.5.1 - Dotation d'Équipement des territoires Ruraux 2024

Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, Adjoint

Madame la Préfète de Vaucluse m'a fait savoir par courrier en date du 22 novembre 2023 que la commune de ROBION était éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024. Cette dotation a pour objet de financer la réalisation de projets d'investissement pour une catégorie d'opérations prioritaires dont notamment la voirie, avec un taux de subvention de 20 à 50% sur un plafond de 1.000.000 € pour les projets dont le montant est supérieur à cette somme.

Je vous propose de solliciter un financement au titre de la DETR pour le projet « adaptation de l'espace public d'une partie du centre ancien aux contraintes climatiques » au taux de 36 % du coût prévisionnel plafonné du projet qui est de 1.000.000 € H.T. pour un coût réel de 1.151.490 €

Je vous demande d'adopter le projet, d'arrêter les modalités de financement de ce projet et de solliciter un financement au titre de la DETR 2024 au taux de 36%.

Le plan de financement de l'opération calculé au taux équivalent sur la dépense plafonnée est le suivant :

Montant prévisionnel des travaux HT	1 151 490,00 €
Montant de la dépense subventionnable plafonnée	1 000 000,00 €
DETR sollicitée au taux de 36%	360 000,00 €
Subvention Région sollicitée au taux équivalent de 17,37%	173 688,00 €
Subvention Conseil Départemental sollicitée au taux équivalent de 16,51%	165 073,08 €
Participation de la commune	301 238,92 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (24 présents + 1 pouvoir),

Adopte le projet « adaptation de l'espace public d'une partie du centre ancien aux contraintes climatiques »

Arrête les modalités de financement de ce projet comme suit :

Montant prévisionnel des travaux HT	1 151 900,00 €
Montant de la dépense subventionnable plafonnée	1 000 000,00 €
DETR sollicitée au taux de 36%	360 000,00 €
Subvention Région sollicitée au taux équivalent de 17,37%	173 688,00 €
Subvention Conseil Départemental sollicitée au taux équivalent de 16,51%	165 073,08 €
Participation de la commune	301 238,92 €

Sollicite un financement DETR au taux de 36% du montant prévisionnel plafonné de 1.000.000 € H.T.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20240131-DE_2024_006-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 31 janvier 2024
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Monique JOANNY', written over the typed name.